

Avis d'appel public à la concurrence
Marché public de fournitures courantes et de services

Ce marché bénéficie du soutien financier de l'assistance technique du Fonds Social Européen (FSE) en application du Programme Opérationnel FSE ETAT 2014-2020.

1. Personne responsable du marché : Madame la Directrice des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi (DIECCTE) de la Martinique

2. Personne responsable de la commande : Madame BREDON Fabrice – responsable du Service FSE

3. Objet : le présent marché a pour objet l'achat d'une prestation de service d'une entreprise de travail temporaire afin de pourvoir 3 postes portant appui à la gestion du FSE dans sa fonction de service instructeur (SI) de programmes opérationnels FSE : Chargé de mission Evaluation FSE, Chargé de mission Appui aux porteurs de projets et Communication, Assistant de gestion administrative.

4. Lieu d'exécution : Locaux de la DIECCTE - Centre administratif Delgrès - Route de la Pointe des Sables - Les Hauts de Dillon - BP 653 – 97263 FORT-DE-FRANCE.

5. Procédure : Appel d'offres ouvert conformément aux articles 25 et 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

6. Durée de la prestation de service : 15 mois à compter de la notification du marché.

7. Obtention du dossier : Les candidats peuvent soit

- le télécharger sur les sites : www.martinique.dieccte.gouv.fr ou www.martinique.pref.gouv.fr
- en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : 972.fse@dieccte.gouv.fr

8. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : 972.fse@dieccte.gouv.fr.

9. Critères de sélection

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées au regard des critères suivants :

Critères	Notés sur	Pondération
Délais :		
1- Délai de présentation des candidatures pour les trois postes	Inférieur à 15 jours : 5 points Entre 15 jours et 1 mois : 3 points Au-delà de 1 mois : 0 point	20
2- Délai de remplacement en cas d'indisponibilité de l'agent intérimaire	Jusqu'à 24 h : 5 points De 24 à 48 h : 2 points Au-delà de 48 h : 0 point	20
Prix : le moins disant obtient une note maxi. L'écart de la notation pour les autres est proportionnel à l'écart de prix par rapport au moins disant	Noté sur 10	40
Note méthodologique	Notée sur 10	20

10. Date limite de remise des offres : 6 Septembre 2017 à 12 heures

11. Date d'envoi à la publication : 28 Juillet 2017